

# Le site de compostage

**Le site spécialisé qui reçoit les déchets végétaux des collectivités s'appelle une «plateforme de compostage».**

28 000 tonnes de déchets végétaux provenant du SYMOVE ont été apportés en 2007 sur plusieurs sites de compostage.

Ils y sont stockés en tas séparés appelés «andains» et fermentent étape par étape en circuit fermé. Ce traitement permet de produire un engrais naturel, appelé «compost», utilisable en agriculture.



**Plusieurs sites de compostage sont prestataires du SYMOVE.**

Ils peuvent être visités selon un protocole spécifique à mettre en place avec l'animatrice du SYMOVE.

**DEMANDE DE VISITE  
À FAIRE AUPRÈS  
DE VOTRE COLLECTIVITÉ**

**Présence indispen-  
sable de l'animatrice  
du SYMOVE**

**SYMOVE**  
INTERCOMMUNALITÉ • DÉCHETS • VALORISATION  
**consommons mieux, trions plus !**

